

## Dix territoires d'industries retenus pour la région Occitanie

### L'Interdépartemental Gers-Tarn-et-Garonne retenu



Dix territoires d'industries retenus pour la région Occitanie

Le Premier Ministre a annoncé ce jeudi 22 novembre la liste des 124 territoires retenus dans le cadre de l'initiative nationale « Territoires d'industrie ».

Ce sont dix territoires qui ont été sélectionnés en Occitanie, mettant en exergue l'importance et la variété du potentiel industriel distribué sur l'ensemble de la région.

Pour le Gers, c'est l'Interdépartemental Gers Tarn-et-Garonne qui a été retenu. Ce territoire constitue une réelle interface entre Toulouse et les départements du Gers et du Tarn-et-Garonne. Il a une opportunité de consolider ses deux pôles d'excellence majeurs dans la sous-traitance pour l'aéronautique et l'innovation dans le domaine agroalimentaire.

Pour ces Territoires d'industrie, les moyens conséquents mis en place par le Gouvernement pour améliorer la compétitivité des entreprises industrielles seront complétés par un engagement spécifique de l'État et des opérateurs (La Banque des Territoires, Bpifrance, Business France) qui mobiliseront un large éventail de politiques publiques pour appuyer et accompagner les projets de ces territoires. Au niveau national, plus de 1,3 milliards d'euros seront orientés prioritairement vers les Territoires d'industrie.

Un appel à projets « France expérimentation » sera par ailleurs lancé dans les territoires d'industrie pour y faciliter les demandes de dérogations administratives et réglementaires. Ce soutien fera l'objet d'une contractualisation pour chaque Territoire d'industrie. Un point d'étape sera effectué à la prochaine réunion du Conseil national de l'Industrie (CNI) en mars 2019.

#### Les autres territoires retenus sont les suivants :

- Aurillac – Figeac – Rodez : forte culture industrielle et dynamisme important dans les domaines de l'aéronautique, de la mécanique et de l'outillage.
- Bassin d'Alès : initialement empreint d'une tradition minière, développement aujourd'hui centré autour de quelques filières stratégiques : mécanique et mobilité durables, agroalimentaire, éco-industries, sous-traitance industrielle et industrie de pointe.
- Béziers-Sète : secteurs industriels ciblés comme mécanique de précision et la maintenance industrielle, les énergies renouvelables et la logistique/transport, bénéficiant du dynamisme apporté par le port de Sète
- Castelnaudary Castres : Le bassin de Castelnaudary représente le point focal de l'activité industrielle du département de l'Aude, avec fort pôle agroalimentaire, ainsi que quelques niches économiques. Castres, sous-préfecture du Tarn, est notamment un vivier de pointe pour les industries et technologies de santé.
- Gard Rhodanien : réel dynamisme dans le secteur de l'énergie (nucléaire sur les sites de Marcoule & Tricastin) des technologies de pointe pour l'environnement et les industries agroalimentaires.
- Narbonne : dynamique créée par les activités maritimes et portuaires, réelles opportunités de développement dans les éco-industries et l'éolien flottant.
- Pau – Tarbes : forte identité industrielle en raison de la présence historique de grands groupes industriels, accroissement de son positionnement dans les industries de pointe : mécanique, aéronautique et ferroviaire.
- PETR Comminges et Nestes : atouts variés, notamment autour de l'exploitation des ressources naturelles – bois en particulier – et grands sites industriels dans le domaine de l'automobile et de l'industrie lourde à l'origine de son dynamisme.
- PETR d'Ariège : vocation industrielle à se maintenir en tirant notamment parti du développement de la filière aéronautique, malgré les crises des secteurs traditionnels textiles en Pays d'Olmes.